



Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Volants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt quatre

Le : 9 Décembre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 28/11/2024

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – JEAN-PIERRE ANTONIOLI – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – ~~MARINE MAZZACATO~~ – MICHELE MICHALSKI – ~~AUDREY MORET~~ – ~~PAOLA NERIA~~ – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENT : MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME MAZZACATO

PROCURATIONS :

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME LIRIA

MME VICO AYANT DONNE POUVOIR A M. BAUVY

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
Demande de
subventions au titre du
la FACIL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection de la toiture de la Salle des Fêtes de Colayrac-Saint Cirq.

Montant des travaux et études 65 788,88 H.T

Total projet -----
65 788,88 H.T

FACIL sollicité 25 % soit 16 447,22

AR Prefecture

047-214700692-20241209-D2024120909BIS-DE
Reçu le 12/12/2024

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'autoriser Monsieur le Maire a déposé le dossier de subvention correspondant auprès de Madame la Présidente du conseil Départemental de Lot-et-Garonne



Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 9 décembre 2024

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémy BANOS

